

Plan de rétablissement du caribou forestier
Alliance forêt boréale demande aux députés régionaux d'agir
afin d'éviter la perte de 6 000 emplois

Saguenay, le 5 décembre 2022 – À la lumière des chiffres publiés dans le Quotidien ce matin, le nouveau plan de rétablissement du caribou forestier qui sera annoncé par le gouvernement de François Legault provoquera une nouvelle baisse de possibilité forestière de 1,5 million de mètres cubes de bois, pour un total de 2,5 à 3 millions de mètres cubes. Ce qui représente près de 6 000¹ pertes d'emplois directs, indirects et induits au Québec, dont 3 000 pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord. Pour Alliance Forêt Boréale (AFB), il est plus que temps que les députés de la CAQ de ces deux régions se mobilisent pour faire retarder la décision de leur gouvernement, afin de présenter un plan de rétablissement qui minimise les impacts sur les communautés forestières.

« C'est la survie de nos communautés forestières qui est en jeu et on a l'impression d'être tout seuls à se battre pour éviter ça. On veut sentir que nos élu(e)s nous appuient là-dedans. Qu'ils vont tout faire pour défendre leurs régions. C'est leur gouvernement, ils ont un pouvoir d'influence au sein de leur caucus. Ils doivent s'en servir. En plus, on apprend que le gouvernement veut annoncer son nouveau plan à Montréal. S'ils veulent couper des milliers d'emplois en région, moi je leur dis : « Ayez le courage de venir nous le dire en face, ici, en région, devant les travailleurs qui vont perdre leur emploi » », a affirmé le président de l'AFB et préfet élu de la MRC Domaine-du-Roy, monsieur Yanick Baillargeon.

Monsieur Baillargeon a également déploré le fait que le gouvernement Legault agisse dans ce dossier de façon à se plier aux exigences du gouvernement fédéral, alors que la Forêt est de compétence provinciale.

Rappel des demandes d'AFB

Dans le cadre du dossier du caribou forestier, Alliance Forêt Boréale croit fermement qu'il est possible de protéger l'espèce tout en protégeant et en préservant les communautés forestières.

¹¹ Calcul utilisé par l'Institut de la statistique du Québec : 325 emplois perdus (directs, indirects et induits) pour une diminution de 100 000 mètres cubes de bois

Elle demande dans un premier temps un régime forestier modifié, au sein duquel la gestion forestière sera décentralisée en région pour se coller à la réalité vécue sur le terrain. Ce régime modifié devra permettre une planification forestière prévisible, flexible et agile.

D'autre part, AFB demande le maintien de l'accessibilité à la matière ligneuse par la mise en place de stratégies régionales de protection du caribou forestier ayant des impacts positifs pour les communautés forestières, la mise en place d'aires protégées avec consultation du milieu local, ainsi qu'un financement adéquat des travaux sylvicoles pour réaliser les stratégies régionales de production du bois.

À propos d'AFB

Alliance forêt boréale souhaite rallier et mobiliser tous les acteurs socioéconomiques à sa cause, soit la défense de la foresterie durable, du droit de récolter et de créer de la richesse en mettant en valeur la forêt boréale au bénéfice des communautés forestières. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec tous les acteurs du domaine forestier pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Elle met en valeur la forêt comme outil de lutte contre les changements climatiques et encourage l'utilisation du bois comme matériau de construction. L'organisation cherche aussi à développer de façon constante ses connaissances et ses compétences dans le domaine. Pour plus d'information, visitez le www.allianceforetboreale.org.

-30-

Informations : Nadia Bergeron
581-235-3938
nadia@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président
418-671-8272
prefet@mrcdomaineduroy.ca